

**Campagne de recrutement des ATER – Année universitaire 2017/2018**  
UPMC - Université Pierre et Marie Curie - Sorbonne Universités

**IDENTIFICATION DE L'EMPLOI**

**Numéro de l'emploi**  
17-919-05

**Implantation**  
Campus Jussieu

**Composante**  
UFR 919

**Sections CNU**  
63 (Génie électrique, électronique, photonique et systèmes)

**Nature de l'emploi**  
Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

**Durée du contrat** : 1 an

**Date de prise de fonction** : 1<sup>er</sup>/09/2017

**PROFIL : Electronique**

Enseignement en Électronique, Energie électrique et Automatique et recherche dans un laboratoire d'électronique

**ENSEIGNEMENT**

L'ATER recruté(e) assurera un service d'enseignement de 192 HETD en Licence Électronique, Énergie électrique et Automatique (EEA) et en Master Sciences pour l'Ingénieur (SPI) de l'UFR d'Ingénierie. Il assurera des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques en EEA dans le parcours général de la licence EEA et dans des spécialités du Master SPI.

**RECHERCHE**

L'ATER recruté(e) développera sa recherche dans un laboratoire d'électronique de l'UFR d'Ingénierie (Geeps, L2E, LIP6 (département SOC) par exemple).

**CONTACTS**

**Recherche**

Voir les sites des laboratoires concernés

**Enseignement**

[zhuoxiang.ren@upmc.fr](mailto:zhuoxiang.ren@upmc.fr)

[bruno.gas@upmc.fr](mailto:bruno.gas@upmc.fr)

**CONSIGNES À RESPECTER OBLIGATOIREMENT POUR LA CONSTITUTION  
DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE**

**L'UPMC ayant opté pour un envoi dématérialisé des candidatures, il vous est demandé de suivre à la lettre les recommandations suivantes pour un traitement optimal de votre dossier.**

Les candidatures sont ouvertes du mardi 28 mars 2017 à 10 heures au mardi 25 avril 2017, à 16 heures, sur le site internet de l'UPMC à l'adresse suivante : <http://concours.upmc.fr/ater/>

Le dossier de candidature doit être déposé, obligatoirement en version numérique, au plus tard le mardi 25 avril 2017, à 16 heures, sur le site internet de l'UPMC à la même adresse : <http://concours.upmc.fr/ater/>

Ce fichier numérique devra impérativement comporter :

- 1) La déclaration de candidature, téléchargée sur le site de l'UPMC, dûment complétée, datée et signée ;
- 2) Un curriculum vitae détaillé et, le cas échéant, une liste des travaux et articles ;
- 3) Une copie d'une pièce d'identité avec photographie lisible ou copie d'une pièce attestant de la nationalité ;
- 4) Un ou plusieurs justificatifs de la situation au titre de laquelle le candidat postule selon le tableau suivant :

PIECES A FOURNIR SELON VOTRE SITUATION				
Situation au titre de laquelle vous postulez			Pièces à fournir	
Votre situation	Durée du contrat	Article		
<p><b>FONCTIONNAIRE DE CATEGORIE A, TITULAIRE OU STAGIAIRE,</b></p> <p>- Inscrit en vue de la préparation du doctorat ou d'une HDR</p> <p><b>ou</b></p> <p>- Titulaire d'un doctorat ou d'une HDR et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur</p>	<p><b>3 ans maximum renouvelable une fois pour 1 an</b></p>	<p><b>2.1</b></p>	<p>→</p> <p>→</p> <p>→ <b>et</b></p> <p>→</p> <p>→</p> <p>→ <b>ou</b></p> <p>→</p>	<p>Attestation de la qualité de fonctionnaire A (copie de l'arrêté de nomination)</p> <p>Demande de détachement</p> <p>Attestation d'obtention du DEA ou MASTER</p> <p>Attestation d'inscription à la préparation du doctorat ou de l'HDR, ou, à défaut, engagement sur l'honneur d'inscription à la préparation (l'attestation sera à fournir ultérieurement)</p> <p>Attestation d'obtention du doctorat ou de l'HDR</p> <p>Engagement à participer à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur</p>
<p><b>ENSEIGNANT OU CHERCHEUR DE NATIONALITE ETRANGERE</b> ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaire d'un doctorat ou d'un titre ou diplôme étranger admis en dispense du doctorat.</p>	<p><b>3 ans maximum renouvelable une fois pour 1 an</b></p>	<p><b>2.3</b></p>	<p>→</p> <p>→</p>	<p>Une pièce officielle attestant de la qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche (*)</p> <p>Une copie du diplôme (*)</p> <p>(*) Joindre une traduction si les pièces n'ont pas été établies en français</p>
<p><b>ETUDIANT EN FIN DE DOCTORAT</b></p>	<p><b>1 an renouvelable une fois pour 1 an</b></p>	<p><b>2.5</b></p>	<p>→</p> <p>→</p>	<p>Attestation d'inscription à la préparation d'un doctorat français</p> <p>Attestation du directeur de thèse, en précisant que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an</p>
<p><b>TITULAIRE D'UN DOCTORAT OU D'UNE HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES</b></p>	<p><b>1 an renouvelable une fois pour 1 an</b></p>	<p><b>2.6</b></p>	<p>→</p> <p>→</p>	<p>Attestation d'obtention du doctorat ou d'une HDR (titre français) ou copie du diplôme</p> <p>Engagement à participer à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur</p>

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

A titre facultatif, il est recommandé aux candidats de joindre à leur dossier un projet de recherche d'une page maximum.

La déclaration de candidature est téléchargeable sur le site Internet de l'UPMC à l'adresse suivante :

[http://www.upmc.fr/fr/universite/recrutements\\_et\\_concours/enseignants\\_chercheurs/campagne\\_de\\_recrutement\\_ater.html](http://www.upmc.fr/fr/universite/recrutements_et_concours/enseignants_chercheurs/campagne_de_recrutement_ater.html)

Elle devra être datée et signée par le candidat et préciser la ou les sections et, le cas échéant, le ou les profils de poste, au titre desquels la candidature est déposée.

Le service des personnels enseignants de la DRH de l'UPMC accuse réception des dossiers déposés par les candidats. En cas de difficulté, vous pouvez contacter les gestionnaires de ce service à l'adresse suivante :

[concours.ater@upmc.fr](mailto:concours.ater@upmc.fr)

**Aucun document ne sera accepté après la clôture des inscriptions le mardi 25 avril 2017 à 16 heures.**

**Les dossiers incomplets à la date de clôture susmentionnée seront déclarés irrecevables.**